



Consultation n° VSM-MS/01-2026

AVIS DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE

Section I : Pouvoir adjudicateur

I.1) NOM ET ADRESSES :

COMMUNE DE SAINTE MARIE
1, place de l'Hôtel de Ville - Bourg
97230 SAINTE MARIE
Téléphone : 0596693006
Fax : 0596690305

Adresse du profil d'acheteur (URL) : <https://www.marches-securises.fr>

I.2) PROCEDURE CONJOINTE :

Non

I.3) COMMUNICATION :

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct à l'adresse :

<https://www.marches-securises.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

<https://www.marches-securises.fr>

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :

<https://www.marches-securises.fr>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR :

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE :

Services généraux des administrations publiques.

Section II : Objet

II.1) ETENDUE DU MARCHÉ:

II.1.1) Intitulé :

Nettoyage des écoles de la Commune de Sainte Marie

II.1.2) Code CPV principal :

Mots descripteurs : Services de nettoyage des écoles

Descripteur principal : 90919300-5

II.1.3) Type de marché :

Service

II.1.4) Description succincte :

Nettoyage des écoles maternelles et primaires de la Commune de Sainte Marie conformément aux stipulations du CCTP

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : Non

II.2) DESCRIPTION :

II.2.1) Lieu d'exécution :

Code NUTS : FRY20.

Lieu principal d'exécution : Ecoles maternelles et primaires situées sur le territoire communal - 97230 SAINTE MARIE

II.2.2) Description des prestations :

Forme de marché : ordinaire.

Attribution d'un marché unique.

Marché conclu pour une période initiale de 11 mois

II.2.3) Critères d'attribution :

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans le règlement de consultation du marché

II.2.4) Durée du marché

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui

Nombre de périodes de reconduction fixé à 2

Durée de chaque période de reconduction de 11 mois

II.2.5) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.6) Information sur les options

Options : Oui

Description des options : Possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché un ou plusieurs marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

II.2.7) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION :

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description mentionnées dans le règlement de consultation

III.1.2) Capacité économique et financière

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

III.2) CONDITIONS LIEES AU MARCHÉ :

III.2.1) Conditions particulières d'exécution :

Consultation comportant des conditions d'exécution à caractère social et environnemental détaillées dans le CCAP.

Début d'exécution du marché à compter de la date stipulée sur l'ordre de service

Prestations réglées conformément au DPGF - Prix révisibles annuellement.

Délai global de paiement des prestations de 30 jours.

Modalités de financement des prestations : Fonds propres communaux.

III.2.2) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peuvent être effectuées par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : Non

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION :

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.2) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : Oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF :

IV.2.1) Date limite de réception des offres

13/05/2026 à 12 H 00

IV.2.2) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre

Français

IV.2.3) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :
90 jours (à compter de la date limite de réception des offres)

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) RENOUVELLEMENT

Il s'agit d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : **Mai 2029**

VI.2) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

La candidature peut être présentée soit sous la forme des formulaires DC1 et DC2 (disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr), soit sous la forme d'un Document Unique de Marché Européen (DUME).

La transmission des plis par voie électronique est imposée pour cette consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée. La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur.

Les modalités de transmission des plis par voie électronique sont définies dans le règlement de la consultation.

Numéro de la consultation : **VSM-MS/01-2026**

Département de publication : 972

VI.3) PROCÉDURES DE RECOURS :

VI.3.1) Instance chargée des procédures de recours

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE FORT DE FRANCE

12, Rue du Citronnier - Lieu-dit Plateau Fofu

CS17103 - 97271 SCHOELCHER CEDEX

VI.3.2) Organe chargé des procédures de médiation :

CCIRA DE PARIS

5, Rue Leblanc

75911 PARIS Cedex 15

VI.3.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

GREFFE DU TRIBUNAL DE FORT DE FRANCE

12, Rue du Citronnier - Lieu-dit Plateau Fofu

CS17103 - 97271 SCHOELCHER CEDEX

VI.4) DATE DE PUBLICATION DU PRÉSENT AVIS

07/04/2026



Le Maire,

Bruno Nestor AZEROT